

*Affaires courantes*

J'ai entendu maintes et maintes fois, à la Chambre et en privé, si vous me permettez, madame la Présidente, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre parler de la question fondamentale de l'obligation de rendre des comptes. C'est important que le gouvernement rende des comptes. Et je pense que les Canadiens devraient pouvoir lire et entendre le compte rendu de nos délibérations qui serait ensuite consigné dans le *hansard*. Ils devraient recevoir toute cette information pour être à même de juger si leur député assume ou pas ses responsabilités sur les questions importantes.

J'espère que ce rapport aura l'appui unanime de la Chambre. Je sais qu'un certain nombre de mes collègues, qui sont absents aujourd'hui, auraient voulu participer à ce débat. Je pense notamment à mes collègues de Cap-Breton—The Sydneys, de Cap-Breton Highlands—Canso, de Halifax, de Cardigan, de Winnipeg—Sud—Centre et de Winnipeg—Nord.

Pas plus tard qu'hier, mon collègue de Broadview—Greenwood et moi avons eu une conversation sérieuse sur la question de la radiodiffusion des séances des comités. Mon collègue m'a appris des choses très pertinentes que j'ignorais. D'ailleurs, je sais que le député de Broadview—Greenwood aura des données très intéressantes à communiquer à la Chambre quand il prendra la parole au cours de ce débat.

Je veux conclure cette brève intervention, à moins que la Chambre consente à l'unanimité à me laisser continuer. . .

**Une voix:** Obstruction!

**M. Dingwall:** Non, ce ne serait pas de l'obstruction. Je n'ai aucunement l'intention de faire de l'obstruction, mais je veux que le secrétaire parlementaire sache que mon collègue de Kingston et les Îles fera clairement savoir qu'il s'agit d'un compromis entre divers points de vue et que ce n'est certainement pas la norme à laquelle nous nous attendions de la part du gouvernement. Mon collègue de Kingston et les Îles nous renseignera là-dessus avec force détails et sources à l'appui.

Madame la Présidente, je vous remercie et je remercie tous les députés, y compris les députés d'en face, qui ont ouvert le débat sur ce rapport. J'espère que cet esprit de collaboration saura se maintenir, même s'il n'a mené qu'à un compromis, et que le rapport sera adopté à l'unanimité. En disant cela, je ne vise personne en particulier à la

Chambre, mais je pense qu'il est très important de respecter les règles.

**M. Cooper:** Madame la Présidente, si j'ai bien compris, le leader à la Chambre de l'opposition officielle a demandé s'il pourrait obtenir le consentement unanime pour poursuivre ses remarques.

Je veux lui dire que, à mon avis, ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée. Voici ce que nous pourrions peut-être faire, puisque nous allons sans doute adopter les 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> rapports. Nous pourrions peut-être les regrouper aux fins du débat, puis nous nous ferions un plaisir de lui accorder un peu plus de temps pour ses remarques, si c'est ce que souhaite la Chambre.

**M. Dingwall:** Madame la Présidente, il s'agit ici de deux choses différentes. La première concerne le consentement unanime pour que je poursuive mon discours sur le 23<sup>e</sup> rapport. Je ne pense pas qu'il y ait consentement.

La deuxième question porte sur le regroupement d'autres rapports sous les auspices du 23<sup>e</sup> rapport. Je souhaiterais pouvoir coopérer avec le député parce que c'est une proposition raisonnable. Je dois informer la présidence et le député que mes collègues ne veulent pas commenter tous les rapports, et en conséquence, je ne peux pas donner à ce stade le consentement unanime.

**M. John Nunziata (York—Sud—Weston):** Madame la Présidente, j'apprécie la possibilité qui m'est offerte de poser quelques questions à mon collègue.

Nous n'avons pas souvent l'occasion d'interroger ici notre estimé leader à la Chambre. Aussi, je voudrais en profiter pour lui poser une question ou deux sur le 23<sup>e</sup> rapport.

Il s'agit d'un rapport du Comité de gestion de la Chambre, lequel est composé de représentants chevronnés des trois partis politiques. Je conviens avec mon collègue que nous devrions avoir plus de transparence en ce qui concerne les comités, et le public devrait avoir la possibilité de suivre les travaux de ce comité et d'autres.

Je voudrais demander au leader à la Chambre de l'opposition officielle si, lui et ses collègues, peut-être le député de Saint-Denis et d'autres, consentiraient à ce que les travaux du Comité de gestion de la Chambre soient télévisés pour que les autres Canadiens et les députés puissent entendre et voir de quoi discutent les députés chevronnés et importants, l'élite de la Chambre des communes, afin d'augmenter la crédibilité de tout le processus.